



**Fondation  
québécoise de  
l'acupuncture**

## **POLITIQUE-CADRE RELATIVE AUX ACTIVITÉS DE FORMATION DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DE L'ACUPUNCTURE (FQA)**

---

Pour garantir que les formations offertes par la FQ) sont pertinentes, accessibles et de haute qualité, tout en s'inscrivant dans une vision holistique de l'être humain, de sa santé et de son processus de guérison.



# Tables des matières

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>2. OBJECTIF</b> .....	<b>2</b>
<b>3. PORTÉE</b> .....	<b>2</b>
<b>4. ÉNONCÉ DE POLITIQUE</b> .....	<b>3</b>
4.1. APPROCHE PÉDAGOGIQUE .....	3
4.2. QUALITÉ ET ACCRÉDITATION .....	3
<b>5. RÔLES ET RESPONSABILITÉS</b> .....	<b>3</b>
<b>6. PRINCIPES DIRECTEURS</b> .....	<b>4</b>
1. DÉVELOPPEMENT HOLISTIQUE ET INTÉGRATION DES DIMENSIONS DE L'APPRENANT .....	4
2. AUTODÉTERMINATION ET RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE .....	5
3. APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE ET INTROSPECTION .....	5
4. ADAPTABILITÉ ET PERSONNALISATION DES PROGRAMMES .....	5
5. PAIX INTÉRIEURE ET ENGAGEMENT COLLECTIF .....	5
6. PRIORISATION DES BESOINS DES POPULATIONS VULNÉRABLES .....	5
7. COLLABORATION ET COCRÉATION AVEC LES PARTIES PRENANTES .....	6
8. OPTIMISATION DES RESSOURCES ET UTILISATION DES TECHNOLOGIES .....	6
9. ÉVALUATION CONTINUE ET AMÉLIORATION .....	6
10. CONSULTATION CONTINUE ET PRIORISATION DES BESOINS .....	6
<b>7. MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE</b> .....	<b>7</b>
7.1. PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ADAPTATIVES .....	7
7.2. UTILISATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES .....	7
7.3. MOBILISATION DES BÉNÉVOLES ET PARTENARIATS .....	7
7.4. ÉVALUATION PARTICIPATIVE ET AMÉLIORATION CONTINUE .....	7
7.5. ADAPTATION FLEXIBLE DES PROGRAMMES .....	8
7.6. PROCESSUS DE PLAINTÉ ET RECOURS .....	8
<b>8. ACCESSIBILITÉ DES FORMATIONS</b> .....	<b>8</b>
8.1. PUBLICS CIBLES .....	8
8.2. CLASSES ET PROGRAMMES .....	8
<b>9. RESPECT DES LOIS COMMERCIALES</b> .....	<b>9</b>
9.1. DROITS D'AUTEUR .....	9
9.2. PROTECTION DU CONSOMMATEUR .....	9
<b>10. RÉVISION DE LA POLITIQUE</b> .....	<b>9</b>
<b>11. ENTRÉE EN VIGUEUR</b> .....	<b>9</b>
<b>12. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE-CADRE</b> .....	<b>10</b>

# 1. Introduction

La Fondation québécoise de l'acupuncture (FQA) a pour mission de contribuer à l'amélioration des soins offerts aux personnes vulnérables et en situation de précarité, de soutenir les organismes communautaires et humanitaires, et de favoriser l'excellence de l'enseignement supérieur ainsi que l'avancement de la recherche en acupuncture.

Cette politique cadre vise à structurer et à encadrer les activités de formation offertes par la FQA. En intégrant une approche holistique de la santé et de l'éducation, cette politique garantit que les programmes proposés répondent aux besoins évolutifs des participants, tout en optimisant les ressources financières et humaines de la Fondation. Elle permet également d'assurer la qualité des formations et de soutenir la mission sociale de la FQA, en alignant les principes de l'acupuncture avec les avancées de la science moderne et une vision intégrée de la guérison.

## 2. Objectif

L'objectif de cette politique est de garantir que les formations offertes par la Fondation québécoise de l'acupuncture (FQA) sont pertinentes, accessibles et de haute qualité, tout en s'inscrivant dans une vision holistique de l'être humain, de sa santé et de son processus de guérison. Ces formations doivent s'adapter aux besoins évolutifs des acupuncteurs et autres professionnels de la santé ainsi que du grand public, en tenant particulièrement compte des populations vulnérables qui bénéficient du soutien de la Fondation.

En reconnaissant que la santé, son maintien et sa récupération est un processus complexe et multidimensionnel, cette politique veille à ce que les formations proposées contribuent au développement intégral des participants, en incluant les dimensions physiques, émotionnelles, mentales, énergétiques et transpersonnelle, en tout respect des champs d'exercice et droit d'exercice des diverses professions de la santé.

La politique s'assure également que la FQA respecte les exigences légales et institutionnelles, tout en maintenant un engagement ferme envers l'harmonie entre les besoins des apprenants et les ressources disponibles. Cela implique une gestion efficace et flexible des ressources financières et humaines permettant à la Fondation d'offrir des programmes de formation accessibles, innovants et alignés sur les principes de bienveillance, d'intégrité et de respect des rythmes individuels.

## 3. Portée

Cette politique s'applique à toutes les formations offertes par la FQA incluant :  
Les formations pour les acupuncteurs, en conformité avec les exigences de l'*Ordre des acupuncteurs du Québec* (OAQ).

Les programmes de formation continue pour les autres professionnels de la santé.  
Les formations et ateliers destinés au grand public, en particulier pour les groupes vulnérables ou ceux présentant des besoins spécifiques en santé.  
Tous les bénévoles, formateurs et collaborateurs impliqués dans la conception, la diffusion et l'évaluation des formations.

## 4. Énoncé de Politique

### 4.1. Approche pédagogique

La Fondation québécoise de l'acupuncture (FQA) adopte une approche pédagogique actualisante, ancrée dans les principes de la pédagogie holistique et de la psychopédagogie. Cette démarche vise à favoriser le développement global des apprenants en prenant en compte toutes les dimensions de leur être : biologique, intellectuelle, émotionnelle, sociale et transpersonnelle. En mettant l'accent sur l'interconnexion entre ces dimensions, la FQA encourage non seulement l'acquisition de connaissances et de compétences, mais aussi l'épanouissement personnel et relationnel, tout en soutenant une intégration profonde des savoirs au service du bien-être individuel et collectif.

### 4.2. Qualité et accréditation

Pour garantir une qualité optimale, la FQA adopte les *Normes de la Sofeduc* (Société de formation et d'éducation continue), avec les avantages suivants :

*Accréditation de qualité* : les normes Sofeduc garantissent des critères élevés en termes de pédagogie et d'organisation.

*Reconnaissance institutionnelle* : l'accréditation Sofeduc renforce la crédibilité des formations et permet aux participants d'obtenir des certifications reconnues.

*Conformité aux standards* : les normes Sofeduc assurent le respect des standards nationaux et internationaux de formation continue, consolidant ainsi la réputation de la FQA.

Les formations pour les acupuncteurs sont également conformes aux exigences de l'*OAQ*, permettant aux participants de cumuler des *unités d'éducation continue* nécessaires à leur développement professionnel.

## 5. Rôles et responsabilités

Les rôles et responsabilités sont répartis comme suit :

Conseil d'administration : valide les priorités de formation et alloue les ressources nécessaires à leur mise en œuvre. Il s'assure que les formations sont alignées avec la mission et les objectifs stratégiques de la Fondation québécoise de l'acupuncture (FQA).

Comité de formation : chargé de la planification stratégique des programmes de formation, le comité évalue les besoins en formation à partir des données collectées auprès des parties prenantes (formateurs, participants, communauté). Il propose les priorités en matière de formation au Conseil d'administration et s'assure que les programmes respectent les normes pédagogiques de la FQA. Il travaille également en collaboration avec le coordonnateur pour superviser l'évaluation continue des formations.

Coordonnateur/coordonnatrice : responsable de planifier les formations, d'analyser les besoins en collaboration avec le comité de formation, et de proposer les priorités de formation. Il/elle supervise la mise en œuvre des programmes, veille à leur évaluation continue, et coordonne les ressources humaines, financières et logistiques nécessaires à leur réalisation.

Formateurs et bénévoles : collaborent à la conception des programmes et à leur diffusion. Ils participent activement à l'évaluation continue des formations et fournissent des retours sur les pratiques pédagogiques, contribuant ainsi à l'amélioration constante des contenus.

Participants : fournissent des retours d'expérience essentiels à l'amélioration continue des programmes de formation. Leur feedback est pris en compte dans les révisions futures afin d'adapter les contenus et les méthodes pédagogiques aux besoins évolutifs.

## 6. Principes directeurs

La Fondation québécoise de l'acupuncture (FQA) s'appuie sur des principes directeurs qui guident la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ses activités de formation. Ces principes, fondés sur une approche pédagogique actualisante et holistique, visent à favoriser le développement intégral des individus, en tenant compte des besoins spécifiques des professionnels de la santé, des populations vulnérables et de la société dans son ensemble.

### 1. Développement holistique et intégration des dimensions de l'apprenant

La FQA s'engage à offrir des formations qui promeuvent le développement global des apprenants, en intégrant les dimensions émotionnelle, sociale et transpersonnelle. Inspirée par la pédagogie actualisante, cette approche encourage l'harmonisation des différents aspects de l'être humain pour permettre une transformation personnelle profonde et durable, alignée avec les principes de la psychosynthèse et des paradigmes philosophiques orientaux.

## 2. Autodétermination et responsabilité individuelle

Les formations proposées par la FQA valorisent l'autodétermination et la responsabilité individuelle. Chaque apprenant est encouragé à être acteur de son propre parcours d'apprentissage, en fixant des objectifs personnels et en participant activement à son développement professionnel et personnel. Cette approche responsabilise les apprenants et les incite à prendre en charge leur évolution, en accord avec les principes de la psychologie transpersonnelle et des pratiques d'introspection.

## 3. Apprentissage par l'expérience et introspection

La pédagogie actualisante met l'accent sur un apprentissage expérientiel et introspectif, inspiré par la psychosynthèse et les pratiques orientales comme la pleine conscience et le Qi Gong. Les participants sont invités à réfléchir sur leur expérience, à observer les changements en eux-mêmes et à intégrer cette réflexion intérieure dans leur pratique quotidienne. Cela permet de soutenir une évolution personnelle continue et de renforcer les compétences acquises.

## 4. Adaptabilité et personnalisation des programmes

La FQA s'efforce de rendre ses programmes de formation adaptables aux besoins évolutifs des participants et aux nouvelles tendances dans le domaine de la santé. Les programmes sont conçus pour être flexibles et modulaires, permettant ainsi une personnalisation en fonction des attentes et des contextes professionnels des apprenants. Cette flexibilité permet aux individus de progresser à leur propre rythme, tout en répondant aux objectifs de développement global.

## 5. Paix intérieure et engagement collectif

Les formations de la FQA visent à cultiver la paix intérieure et la bienveillance, des valeurs essentielles de la pédagogie actualisante et des paradigmes de la médecine traditionnelle orientale. Cette paix intérieure permet aux participants de se connecter à leur environnement de manière harmonieuse et d'agir de façon éthique et responsable au sein de leurs communautés. La FQA encourage également un engagement collectif, notamment dans l'amélioration des soins prodigués aux populations vulnérables.

## 6. Priorisation des besoins des populations vulnérables

En accord avec sa mission sociale, la FQA accorde une importance particulière aux programmes ayant un impact direct sur l'amélioration des soins destinés aux populations vulnérables. L'enseignement est conçu pour inclure ces groupes et pour répondre à leurs

besoins spécifiques. Les formations sont accessibles, adaptées et, dans certains cas, offertes à tarif réduit ou gratuitement pour garantir l'équité et l'inclusion sociale.

## 7. Collaboration et cocréation avec les parties prenantes

La FQA valorise une collaboration active avec les acupuncteurs, les professionnels de la santé et les autres parties prenantes dans la conception et l'évaluation des formations. La co-création des programmes permet de garantir que les formations sont alignées avec les besoins réels du terrain, tout en encourageant l'innovation pédagogique et en renforçant la pertinence des contenus.

## 8. Optimisation des ressources et utilisation des technologies

La FQA est engagée dans un processus de transformation numérique afin de moderniser ses méthodes de formation. Cependant, cette transition se fait en tenant compte des ressources financières et humaines limitées de la Fondation. L'utilisation stratégique des technologies numériques (webinaires, modules en ligne, contenus réutilisables) permettra progressivement de maximiser l'accès aux formations tout en réduisant les coûts logistiques. Cette approche technologique assurera que les formations restent accessibles et d'une portée élargie, tout en optimisant l'utilisation des ressources disponibles, garantissant ainsi une gestion durable et efficace.

## 9. Évaluation continue et amélioration

Conformément à sa Politique d'amélioration continue, à sa Politique d'évaluation des apprentissages, les formations de la FQA font l'objet d'une évaluation continue afin de garantir leur pertinence et leur efficacité. Les retours des participants, des formateurs et des bénévoles sont pris en compte pour ajuster et améliorer en permanence les contenus pédagogiques et les méthodes d'enseignement. Ce processus d'évaluation s'inscrit dans un engagement constant de la FQA envers une pédagogie centrée sur l'évolution des apprenants et l'amélioration continue de ses programmes.

## 10. Consultation continue et priorisation des besoins

Conformément à sa Politique relative à l'identification et la prise en compte des besoins de formation, la FQA consulte régulièrement les acupuncteurs, les professionnels de la santé et les groupes cibles pour s'assurer que les formations sont en phase avec leurs besoins évolutifs. Les programmes ayant un impact direct sur l'amélioration des soins pour les populations vulnérables sont prioritaires dans la planification et l'allocation des ressources.

## 7. Mécanismes de mise en œuvre

### 7.1. Pratiques pédagogiques adaptatives

La FQA adopte des méthodes pédagogiques *centrées sur l'apprenant*, favorisant l'autonomie et l'introspection. Cela inclut :

*Exercices introspectifs* et pratiques comme la *pleine conscience*, le *Qi Gong* et des études de cas pratiques, afin de favoriser une réflexion personnelle profonde.

*Apprentissage modulaire* : les formations sont conçues en modules flexibles permettant aux apprenants de progresser à leur propre rythme tout en respectant leurs besoins spécifiques.

### 7.2. Utilisation des technologies numériques

Afin de réduire les coûts et d'optimiser les ressources humaines, la FQA planifie de développer, en toute considération des ses ressources limitées, des formations en ligne et des *modules hybrides* (en ligne et en présentiel), avec des *contenus réutilisables* (vidéos pédagogiques, webinaires enregistrés). Cela permet de :

Maximiser l'accès à la formation continue tout en réduisant les frais de déplacement et de logistique.

Offrir des *formations à distance* pour les populations éloignées ou en situation de précarité.

### 7.3. Mobilisation des bénévoles et partenariats

La FQA mobilise des bénévoles pour soutenir les aspects non critiques des formations (organisation logistique, assistance technique, promotion) et développe des *partenariats stratégiques* avec d'autres institutions pour mutualiser les ressources.

*Rôle des bénévoles* : les bénévoles participent activement à l'organisation des formations et peuvent contribuer à des tâches comme le soutien administratif et l'accompagnement des participants.

*Partenariats* : la Fondation collabore avec des institutions académiques et des organisations à but non lucratif pour codévelopper des programmes et partager des ressources.

### 7.4. Évaluation participative et amélioration continue

La FQA met en place un système d'évaluation participative :

*Retour des participants* : des questionnaires de satisfaction et des groupes de discussion permettent aux participants d'évaluer les formations.

*Retour des formateurs et bénévoles* : les formateurs et bénévoles fournissent également des retours sur les programmes, permettant de les ajuster en fonction des besoins et des évolutions.

*Suivi des compétences* : un suivi continu permet de mesurer les compétences acquises par les participants et de garantir que les objectifs pédagogiques sont atteints.

## 7.5. Adaptation flexible des programmes

Les programmes sont flexibles et modulaires, permettant d'adapter les contenus et les méthodes en fonction des besoins spécifiques des apprenants et des ressources disponibles.

## 7.6. Processus de plainte et recours

La Fondation québécoise de l'acupuncture (FQA) garantit à tous ses participants, qu'ils soient impliqués dans des programmes de formation, des séminaires ou d'autres activités de la Fondation, le droit de déposer une plainte. Ce processus, défini dans sa *Politiques relative aux plaintes*, vise à assurer la transparence, l'équité et la résolution rapide des préoccupations concernant les évaluations, le déroulement des formations, les services fournis, ou toute autre activité organisée par la FQA.

# 8. Accessibilité des formations

## 8.1. Publics cibles

Les formations de la FQA sont accessibles aux :

*Acupuncteurs* : professionnels membres de l'OAQ cherchant à perfectionner ou actualiser leurs compétences.

*Professionnels de la santé* : autres professionnels souhaitant intégrer des pratiques holistiques dans leurs soins.

*Grand public*: formations en santé globale accessibles à un large public, avec des offres spécifiques pour les populations vulnérables.

*Populations vulnérables* : certaines formations ou ateliers sont offerts gratuitement ou à des tarifs réduits pour les personnes en situation de précarité.

## 8.2. Classes et programmes

Les formations proposées incluent :

*Formations accréditées pour acupuncteurs* : conçues pour répondre aux besoins de perfectionnement en conformité avec les exigences de l’OAQ.

*Formations continues pour autres professionnels de la santé* : adaptées pour intégrer les concepts de santé holistique.

*Formations pour le grand public* : sensibilisation à la santé globale, à l’acupuncture et aux approches de bien-être.

*Ateliers pour groupes vulnérables* : proposés à des tarifs réduits ou gratuitement en fonction des ressources disponibles.

## 9. Respect des lois commerciales

### 9.1. Droits d’auteur

La FQA respecte les lois relatives aux droits d’auteur. Tout matériel pédagogique utilisé ou créé pour les formations est protégé par les lois sur la propriété intellectuelle. Les formateurs doivent s’assurer que les ressources qu’ils utilisent sont conformes à ces lois.

### 9.2. Protection du consommateur

Conformément à la Loi sur la protection du consommateur du Québec, la FQA garantit la transparence des prix, les conditions d’annulation et les modalités de remboursement. Toutes les informations pertinentes sont communiquées aux participants avant leur inscription.

## 10. Révision de la Politique

Cette politique sera révisée tous les deux ans, ou plus tôt si des changements significatifs dans les besoins de formation ou les ressources de la Fondation sont identifiés.

## 11. Entrée en vigueur

Cette politique entre en vigueur dès son adoption par le Conseil d’administration de la Fondation québécoise de l’acupuncture.

---

*Adoptée le 25 octobre 2024*

## 12. Mise en œuvre de la politique-cadre

Afin d'assurer l'application concrète, cohérente et conforme aux valeurs de la Fondation québécoise de l'acupuncture (FQA), la présente politique-cadre est appuyée par un ensemble de politiques, procédures et directives (PPD). Ces documents encadrent les différentes facettes des activités de formation offertes ou reconnues par la FQA.

Les PPD en vigueur sont les suivants :

1. Politique relative à l'identification et la prise en compte des besoins de formation
  - 1.1 Procédure relative à l'évaluation des besoins de formation
2. Politique relative à la formulation des objectifs d'apprentissage
  - 2.1 Procédure pour la formation continue en acupuncture et médecine traditionnelle chinoise
  - 2.2 Procédure pour les formations destinées au grand public et aux personnes vivant avec des problèmes de santé spécifiques
3. Politique d'embauche, d'encadrement, d'évaluation et de perfectionnement des formateurs
  - 3.1 Code de déontologie des enseignantes et enseignants
4. Politique relative au développement et à la validation des contenus de formation
  - 4.1 Formulaire de soumission de projet de formation
  - 4.2 Guide pour la rédaction d'un plan de cours
5. Politique relative aux stratégies de formation
6. Politique relative à l'évaluation des apprentissages
  - 6.1 Procédure pour la construction et l'administration des outils d'évaluation
  - 6.2 Procédure relative à l'adaptation des évaluations
  - 6.3 Procédure relative aux reprises d'évaluation
7. Politique d'évaluation des activités de formation
  - 7.1 Procédure de mise en œuvre de l'évaluation des activités de formation
8. Politique relative à la sélection et à la composition du comité de la formation
9. Politique et procédure d'amélioration continue
10. Politique relative à la gestion des dossiers des participants aux formations
11. Politique relative à la gestion des plaintes
12. Politique de protection des renseignements personnels